

# La lettre de la mesure 34

**Alzheimer**  
PLAN 2008 > 2012



**L'ENGAGEMENT  
DE TOUS**

Septembre 2011—N°15

La BNA est un instrument qui permet de donner aux autorités de santé et aux centres utilisateurs une information détaillée sur les patients et les pratiques dans les consultations mémoire. En septembre 2011, l'équipe de la BNA a effectué une analyse sur les prescriptions dans la maladie d'Alzheimer en 2010. Cette information a été communiquée à la Haute Autorité de Santé (HAS) la Direction générale de l'offre de soins et l'agence de presse médicale en a fait une dépêche le 9 septembre 2011. Un article au nom de la BNA et des centres est soumis à la revue de Gériatrie après relecture par le Pr J. Ménard. Nous allons vous l'adresser. Vous trouverez dans cette lettre d'information le résumé de cette contribution

## A PARAÎTRE DANS LA REVUE DE GERIATRIE

Les médicaments anti-Alzheimer, anticholinestérasiques et antiglutamate, ont une efficacité modeste sur les symptômes de la maladie d'Alzheimer (MA) et sont les seuls à la disposition des praticiens. Des recommandations de pratiques cliniques issues de la Haute Autorité de Santé ont défini des modalités d'utilisation de ces traitements en fonction notamment de la gravité de la maladie d'Alzheimer appréciée par le score au MMSE. L'objectif de cette étude est d'observer l'application de ces recommandations en France en pratique.

### METHODES

Etudes des données sur les traitements pharmacologiques contenus dans les Corpus d'Information Minimum (CIMA) envoyé pour chaque patient et pour chaque acte à la Banque Nationale Alzheimer (BNA) sur l'année 2010. La population étudiée avait un diagnostic de maladie d'Alzheimer.

### RESULTATS

Sur 191 919 actes, 29,9% concernaient un diagnostic de maladie d'Alzheimer et 26 809 patients avaient eu au moins une fois un MMSE renseigné. Le taux de traitement par un médicament anti-Alzheimer était de 76,9%. Lorsqu'un traitement était administré, une bithérapie était prescrite dans 18,7% des cas. Le taux de traitement hors recommandations était de 20,7%. Les prescriptions hors recommandations étaient associées à un score MMSE moyen moins élevé (13,6Vs 18;p<10<sup>-5</sup>) et à un nombre plus important de traitements psychotropes mis à part les nootropes et les hypnotiques.

### CONCLUSION

79,3% des prescriptions de traitement anti Alzheimer étaient conformes aux recommandations de l'HAS. Les prescriptions hors recommandations surviennent plus souvent en situation de recours face à une maladie d'Alzheimer à un stade avancé. La BNA est un outil de connaissance épidémiologique susceptible de donner des renseignements précis sur les pratiques médicales dans la maladie d'Alzheimer et les pathologies apparentés.

## COMMENT ENVOYER DES CIMA

### Pour les utilisateurs de Calliope :

. Obtenir les identifiants de connexion au site de e-learning :  
Faire une demande à Kappa Santé, Calliope@kappasante.com (Tél : 01 55 35 97 84).

. Suivre la formation e-Learning : elle comprend une prise de connaissances des modalités de déploiement de la mesure 34, des nouvelles fonctionnalités CIMA dans Calliope par le référent CIMA du centre au minimum, idéalement par tous les utilisateurs Calliope .

. Une fois la formation en E-learning validée, Calliope-CIMA peut être activé. Le centre peut commencer à générer des CIMA et à les adresser à la BNA.

### Pour les utilisateurs de RAPID :

. La fiche CIMA est directement intégrée à R@PID, il n'y a pas de formation supplémentaire à celle requise pour utiliser R@PID.

. Le logiciel R@PID implémente deux modalités de création des fiches CIMA : à partir des données saisies dans la consultation associées (fiche CIMA pré-remplie) ou depuis la fiche CIMA vierge (remplissage rétroactif de la consultation associée).

. Pour être formé au logiciel R@PID et adhérer au réseau Rapidfr-nat, merci de prendre contact avec l'ADNA à l'adresse : [adna@orange.fr](mailto:adna@orange.fr)

### Pour les centres souhaitant utiliser d'autres logiciels.

Les spécifications ont été réactualisées au 16/01.2010. Vous pouvez les obtenir en vous connectant sur le lien ci-dessous :  
<http://www.banque-nationale-alzheimer.fr>

Coordination : CMRR, Département de Santé Publique et Direction des services Informatiques Centre Hospitalier Universitaire de Nice.

Tél : 04 92 03 56 35

Fax : 04 92 03 56 27

Email : [contact@banque-nationale-alzheimer.fr](mailto:contact@banque-nationale-alzheimer.fr)